



Delhaize demande à ses clients de ramener le fromage Livarot AOC de la Fromagerie de la Houssaye

Delhaize demande à ses clients de ramener dans leur magasin tous les fromages Livarot de la Fromagerie de la Houssaye commercialisés avant le 27 août. Une présence trop élevée de *Listeria* a en effet été constatée suite à des contrôles microbiologiques.

Delhaize a entretemps retiré tous les produits concernés de la vente. Il est demandé aux clients qui ont achetés ce produit, de ne pas le consommer, et de le ramener dans un magasin Delhaize. Les marchandises ramenées seront remboursées.

Les consommateurs, notamment les femmes enceintes et les personnes âgées, ayant consommé le produit et présentant de la fièvre « isolée » ou accompagnée de maux de tête sont invités à consulter leur médecin traitant.

Description du produit :

Nom : Livarot AOC

Marque : Fromagerie de la Houssaye

Conditionnement : 230 grammes

Numéros de lots : 6 chiffres dont les trois derniers sont compris entre 140 et 210

Date limites de consommation : tous les dates entre le 18/08/2008 et le 20/09/2008

Pour plus d'informations, les clients peuvent prendre contact avec notre service clientèle, via le numéro gratuit 0800/95 713.

Information presse

Christine Donjean
Director Internal & External Communication
Tél. 02/412 84 51
cdonjean@delhaize.be

Katrien Verbeke
Communication Manager
Tél. 02/412 82 39
kverbeke@delhaize.be